

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-8-6-3

Séance du vendredi 11 juin 2010

SOUTIEN AUX ACTIONS DU CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS CONVENTION PLURIANNUELLE 2010-2012 ET CONVENTION ANNUELLE 2010 PROGRAMMES C233 ET C733

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général CG-2009-5-6-3 du 9 décembre 2009 relatif à l'Environnement Naturel,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de vie du 3 mai 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue des subventions d'un montant total maximum de 280.000 € au Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) pour les actions conventionnées au titre de 2010,
- valide les projets de convention pluriannuelle 2010-2012 et annuelle 2010 avec le CSA joints en annexe au rapport,
- autorise le Président à les signer,
- précise que la dépense correspondante sera prélevée :
 - pour 25.000 € en investissement sur le Programme C233 au chapitre 204 – nature 2042 – fonction 738,

- pour 255.000 € en fonctionnement sur le Programme C733 au chapitre 65 – nature 6574 – fonction 738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté

CONVENTION ANNUELLE D'EXECUTION
POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE
2010
EN FAVEUR DU CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

Vu le Règlement Financier du Département du Haut Rhin,

Vu l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 3 mai 2010,

Vu la Convention triennale entre le Département du Haut Rhin et le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) pour la période 2010 à 2012,

Vu la demande de subvention au titre de l'exercice 2010,

ENTRE

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service Environnement et Agriculture) sis 100 avenue d'Alsace BP 20351 Colmar cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération de la Commission Permanente du

ci-après désigné "Le Département"

d'une part,

Et

Le Conservatoire des Sites Alsaciens, association créée en 1976 et ayant son siège et sa direction à l'Ecomusée de Haute Alsace – Maison des espaces naturels 68190 UNGERSHEIM , représentée par Monsieur Théo TRAUTMANN, Président, statutairement habilité

ci-après désigné "CSA "

d'autre part,

il est convenu ce qui suit

Préambule

Le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), Association de droit local dont la mission est reconnue d'utilité publique, a pour objet la protection par la maîtrise foncière (acquisition, location et conventions diverses), l'entretien et la renaturation des espaces naturels remarquables, des paysages et des sites d'intérêt historique, géologique en Alsace.

Dans le cadre du partenariat développé entre les deux parties et concrétisé par la convention pluriannuelle pour la période de 2010 à 2012, une demande de soutien financier pour le fonctionnement de l'association et pour les actions de gestion courante sur les espaces naturels remarquables du Haut-Rhin, a été transmise par le CSA fin 2009.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités et les montants du soutien financier du Département accordé au CSA, conformément à la délibération du Conseil Général du 11 décembre 2009. Cette convention annuelle est prise en exécution de la convention pluriannuelle en vigueur pour la période de 2010 à 2012.

Article 2 : Définition du programme d'actions relatives à l'aide aux travaux de gestion et au suivi scientifique des espaces naturels protégés par le CSA

Le CSA se propose de réaliser au titre de l'année 2010 un programme détaillé d'interventions, approuvé par le Département et figurant en annexe 1 de la présente convention, pour un montant total d'aide s'élevant à 280 000 € et se décomposant comme suit :

Aide à l'Investissement

- **25 000 €** pour les travaux de renaturation comprenant la requalification écologique ainsi que la mise en place ou l'amélioration de la signalétique et des équipements d'accueil et de canalisation du public.

Aide au Fonctionnement

- **255 000 €** répartis comme suit :
 1. 48 050 € pour les travaux de gestion courante des milieux naturels protégés par le CSA dans le Haut-Rhin, tels que l'entretien du patrimoine arboré et des formations herbacées (landes, prairies sèches ou humides, roselières...),
 2. 19 050 € pour l'élaboration de trois plans de gestion selon une programmation pluriannuelle basée sur un état récapitulatif d'ensemble des documents déjà réalisés. Les sites proposés par le CSA dont l'étude est retenue pour 2010 sont répertoriés en annexe 2 de la présente convention. Ces documents comporteront pour chaque site concerné, une présentation générale et une fiche de synthèse décrivant les éléments caractéristiques et les orientations de gestion, ainsi qu'une cartographie des formations végétales et du zonage des modalités de gestion sous une forme standardisée et informatisée,

3. 18 000 € pour le suivi scientifique des sites dont la liste figure en annexe 2 conformément aux propositions du CSA qui s'engage à produire des fiches de synthèse standardisées de l'état actuel du patrimoine naturel de ces sites sur la base du suivi d'indicateurs spécifiques déterminés au préalable pour chaque site (espèces, groupements végétaux, éléments de fonctionnalité...),
4. 143 900 € pour les postes de deux techniciens et d'une secrétaire,
5. 17 500 € pour la location de terrains,
6. 8 500 € pour la prise en charge d'un complément au poste bénéficiant d'un financement de l'Etat (F.O.N.J.E.P.).

Article 3 : Modalités de versement des subventions et justificatifs des dépenses

Les subventions seront versées selon les modalités suivantes :

Subvention d'Investissement (25 000 €)

- Versement unique à la fin de réalisation de l'opération s'effectuera sur présentation des factures acquittées correspondantes.

Ces documents devront être adressés au Département pour le 1^{er} novembre au plus tard de l'année en cours

Le versement sera effectué par prélèvement sur le chapitre 204, fonction 738, nature 2042 du budget départemental et viré au compte de l'association.

Subventions de fonctionnement hors poste F.O.N.J.E.P et location de terrains (229 000 €)

- 50 % après signature de la convention annuelle,
- le solde sur production des pièces justificatives à savoir :
 - pour les points 1 2 et 3 de l'article 2 : plans de gestion approuvés par le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration du CSA ainsi que les rapports de suivi scientifique des sites, justificatifs des travaux, tableau de synthèse des opérations engagées, montants affectés,
 - pour le point 4 de l'article 2 : le bilan financier de l'année précédente.

Ces documents devront être adressés au Département pour le 1^{er} novembre au plus tard de l'année en cours

Subventions de fonctionnement poste F.O.N.J.E.P et location de terrains (26 000 €)

La subvention relative au complément du « poste FONJEP », attaché au CSA, ainsi que celle relative aux frais de location des terrains (points 5 e 6 de l'article 2) feront l'objet d'un versement unique après signature de la convention annuelle.

Les versements en fonctionnement seront effectués par prélèvement sur le chapitre 65, fonction 738, nature 6574 du budget départemental et virés au compte de l'association.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement de la subvention au titre de l'exercice 2010. La durée de validité de l'aide est celle de l'année civile.

Article 5 : Les cosignataires se réfèrent, pour toutes les autres dispositions contractuelles et obligations respectives des parties, à la convention triennale visée dans la présente.

Fait en deux exemplaires

A , le

Le Président du CSA

Le Président du Conseil Général

CONVENTION PLURIANNUELLE POUR LA PERIODE 2010-2012

ENTRE

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service Environnement et Agriculture) sis 100 avenue d'Alsace BP 20351 Colmar cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération de la Commission Permanente du

ci-après désigné "Le Département"

d'une part,

Et

Le Conservatoire des Sites Alsaciens, association créée en 1976 et ayant son siège et sa direction à l'Ecomusée de Haute Alsace – Maison des espaces naturels 68190 UNGERSHEIM , représentée par Monsieur Théo TRAUTMANN, Président, statutairement habilité

ci-après désigné "CSA "

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention concrétise la volonté des parties d'œuvrer durablement en faveur du patrimoine naturel et paysager du Haut-Rhin dans le cadre du partenariat établi statutairement depuis 1982. Elle définit les conditions de mise à disposition des espaces naturels, propriétés du Département, confiés au CSA pour en assurer la gestion patrimoniale. Elle définit les engagements réciproques des parties pour la mise en œuvre, au cours de la période de 2010 à 2012, d'un programme d'actions visant à la protection et la gestion des espaces naturels dont le CSA est en charge (suivi scientifique des sites, mise en valeur écologique et entretien des milieux naturels, chantiers de bénévoles, accueil du public...). Elle précise également les modalités de versement des aides du Département en matière d'investissement et de fonctionnement au CSA.

A cet effet, elle définit les actions proposées par le CSA qui bénéficient d'une aide départementale, les procédures à mettre en œuvre pour leur réalisation, ainsi que les modalités de la participation du Département et pourra, en cas de nécessité, être aménagée par voie d'avenant.

Elle est assortie, pour chacun de ses exercices, d'une convention annuelle d'exécution précisant les actions éligibles à une aide départementale et leurs procédures de mise en œuvre ainsi que le montant et les modalités d'attribution de la participation financière du Département.

Article 2 : Désignation du patrimoine foncier protégé et géré par le CSA dans le cadre du partenariat avec le Département du Haut-Rhin

Les espaces naturels acquis ou loués par le CSA dans le département du Haut-Rhin hors périmètres du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et de la zone inondable du Ried de l'Ill relèvent de la présente convention ainsi que les propriétés du Département confiées au CSA et les copropriétés du Département et du CSA quelle que soit leur localisation.

Le CSA tient à jour le registre et la cartographie des espaces naturels dont il a la charge et dont la liste actualisée est annexée aux conventions annuelles d'exécution.

Article 3 : Protection et gestion des espaces naturels propriétés du Département du Haut-Rhin confiés au CSA. Conditions Particulières.

Les espaces naturels, propriétés du Département, qui sont confiés au CSA pourront faire l'objet d'un bail pour chacun des sites concernés. Les dispositions et la durée en seront convenues par les deux partenaires et visent à garantir la pérennité des actions conservatoires. Ce bail n'est pas soumis aux dispositions du statut du fermage. En cas de modifications parcellaires ultérieures, celles-ci pourront faire l'objet de mises à jour par avenants des baux des sites concernés.

Les principes généraux applicables à ces baux sont les suivants :

3.1 - Le CSA prend en charge :

- L'entretien des sites défini par les plans de gestion écologique et selon les dispositions spécifiques des conventions annuelles d'exécution,
- La maîtrise d'œuvre de travaux de mise en valeur des sites avec l'appui technique en tant que de besoin des services du Département,
- La responsabilité vis-à-vis des tiers,
- Les servitudes passives apparentes qui peuvent grever les biens faisant l'objet de la présente convention et de ses avenants, et profite en retour des servitudes actives s'il en existe, à ses risques et périls sans recours contre le Département du Haut-Rhin,
- Le respect des réglementations liées à son activité et l'application des règles de sécurité afférentes,
- La souscription de toutes assurances couvrant les risques liés à son activité et aux biens dont il assure la gestion, qu'il s'agisse des biens dont il est propriétaire ou locataire.

3.2 - Le Département du Haut-Rhin habilite le CSA à mener toute action ou négociation avec des tiers, en vue de faire respecter l'intégrité du patrimoine naturel et foncier dont il a la charge. Le CSA peut, à cette fin et en tant que de besoin, se rapprocher des services du Département.

3.3 - La convention étant consentie au CSA dans le cadre d'une activité spécifique et limitée, la sous-location ou la cession ne sont autorisées qu'après accord préalable du

Département du Haut-Rhin. Seuls sont possibles la délégation par prestation de service ou le prêt à usages en vue d'appliquer tout ou partie du plan de gestion.

- 3.4 - Le CSA ne pourra réclamer ni indemnités, ni solliciter aucune contribution de la part du propriétaire pour cause de grêle, sécheresse, gelées, coulures, inondations, incendies, foudre ou tous autres cas fortuits prévus ou imprévus, ordinaires ou extraordinaires, qui détruiraient tout ou partie de la végétation, des milieux et des équipements pouvant se trouver sur un site concerné par la présente convention.
- 3.5 - Afin d'assurer une protection optimale notamment sur le plan réglementaire de ces milieux naturels, le Département, en collaboration avec le CSA, pourra effectuer les démarches nécessaires pour le classement ainsi qu'au niveau des procédures d'aménagement foncier. Par ailleurs, le Département et le CSA s'engagent à n'autoriser aucune activité, ni à exécuter aucune construction ou aménagement qui remettraient en cause, même temporairement, la destination et les caractéristiques du patrimoine naturel et paysager des lieux.
- 3.6 - Toute contestation devra être élevée devant les juridictions du ressort du siège du Département du Haut-Rhin.

Article 4 : Programmation pluriannuelle

Les actions du CSA pour la période 2010 - 2012 éligibles pour une aide du Conseil Général relèvent des domaines suivants :

- Renaturation et mise en valeur écologique
- Entretien courant
- Signalétique et accueil du public
- Plans de gestion
- Connaissance des milieux, suivi scientifique, données naturalistes et évaluation des plans de gestion...

Article 5 : Programme annuel

Le CSA, en concertation avec les personnes désignées par le Département et sur la base du programme pluriannuel 2010 – 2012, proposera pour le 1^{er} septembre de chaque année un programme d'actions pour l'exercice suivant. Le programme d'actions éligible pour une aide départementale sera annexé à chaque convention annuelle d'exécution correspondante.

Article 6 : Subvention départementale annuelle de fonctionnement

Le Département subventionnera le CSA à concurrence d'une somme qui fera chaque année l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Conseil Général. L'utilisation de la subvention à des fins autres que celles définies par la présente convention et la convention annuelle d'exécution correspondante entraînera l'annulation et le remboursement de la subvention accordée.

Article 7 : Modalités de versement des subventions

Les modalités de versement et de contrôle de la subvention se feront conformément au règlement financier du Département et le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Elles seront précisées dans chaque convention annuelle. Le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide).

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

Pour l'ensemble des règlements, le comptable assignataire est le Payeur Départemental.

Article 8 : Comptabilité

Le CSA tiendra une comptabilité conforme aux règles définies par le plan comptable des associations et respectera la législation fiscale propre à son activité.

Article 9 : Suivi d'activité du CSA par le Département

Selon les dispositions statutaires de l'Association, le Conseil Général du Haut-Rhin est membre de droit du CSA. A ce titre, le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, ou son représentant, qui siège au Conseil d'Administration avec droit de vote, est destinataire de tous documents et informations nécessaires à la bonne gestion de l'Association.

Toutefois, le CSA rend également compte annuellement de ses actions relatives au programme bénéficiant du soutien du Département.

Le CSA devra rendre compte régulièrement de ses actions relatives au programme arrêté avec le Département.

Deux personnes désignées à cet effet par le Conseil Général seront chargées de vérifier l'utilisation de la participation du Département sur le plan qualitatif et quantitatif.

Le CSA s'engage à fournir dans le mois suivant son approbation par l'Assemblée Générale, le rapport d'activités de l'année précédente.

Article 10 : Suivi financier du CSA par le Département

Sur demande du Département, le CSA communique tous documents comptables et de gestion relatifs aux actions subventionnées par le Département et pour les périodes couvertes par la présente convention, aux fins de vérification par les personnes (fonctionnaires d'autorité) dûment habilitées à cet effet par le Département.

Le Conseil d'Administration du CSA adresse au Département, dans le mois de leur approbation par l'Assemblée Générale, le bilan, le compte de résultat et les annexes dûment certifiés par le commissaire aux comptes, ainsi que le rapport de ce dernier.

La vérification pourra porter sur l'année en cours et les trois années précédentes.

Les bilans et comptes d'exploitation remis annuellement par le CSA au Département sont obligatoirement visés par le commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi 84.148 du 1^{er} mars 1984 et de la loi 93.122 du 29 janvier 1993.

Article 11 : Responsabilités – assurances

Les activités du CSA sont placées sous sa responsabilité exclusive. Le CSA souscrit tout contrat d'assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable de façon à ce que le Département ne puisse être recherché ou inquiété.

Article 12 : Contrepartie en termes d'information et de communication

Le CSA s'engage à faire mention du soutien du Département à son programme de protection des espaces naturels du Haut-Rhin sur tous les supports d'information et de communication (y compris la signalétique) et dans ses rapports avec les médias.

Le CSA transmet au Département tout document demandé par ce dernier permettant de mieux connaître le patrimoine naturel géré par le CSA, en tant que de besoin, ces demandes seront précisées par les conventions annuelles d'exécution.

Article 13 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 3 années du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012.

Article 14 : Résiliation

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire du CSA. Par ailleurs, le Département se réserve le droit de mettre fin, unilatéralement et à tout moment à la présente convention en cas de non respect de l'une des clauses de la présente convention ou de l'une des clauses de l'un des avenants à ladite convention, dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, le CSA n'aura pas engagé ou pris les mesures appropriées.

Article 15 : Remboursement de la subvention

Dans les cas visés à l'article 14, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire l'annuler et demander le remboursement des acomptes déjà versés.

Article 16 : Compétence juridictionnelle

Tout litige relatif à l'exception de la présente convention relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du Département du Haut-Rhin.

Fait en deux exemplaires

A , le

Le Président du CSA

Le Président du Conseil Général

SITES					Interventions liste non exhaustive à compléter	Interventions annuelles (entretien des sites)					Interventions ponctuelles (renaturation; plan de gestion...)									
Communes	Canton	Lieu-dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière		Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne		
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole		
BALGAU	Neuf Brisach	« Graskopflaender »	58,00	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Entretien de la prairie Evacuation de la matière organique Renaturation							oui	650,00		7				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										7							
			surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion										7 7						oui	
BALGAU	Neuf Brisach	« Unter Rheinfeld »	169,29	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Entretien de la prairie Evacuation de la matière organique Plantations Renaturation							oui oui		oui	10				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										7							
			surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion										7 7						oui	
BALSCHWILLER	Dannemarie	« Weiher »	286,76	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site Renaturation							oui		oui	7				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										21							
			surveillance Veille naturaliste Révision du Plan de gestion en 2005/06										7 7						oui	
BARTENHEIM	Sierentz	« Pisciculture »	57,57	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site Renaturation									oui	7				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										7							
			surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion										7 7						oui	
BARTENHEIM	Sierentz	« Au »	125,98	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site Renaturation							oui		oui	2				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										2							
			surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion										7 7						oui	
BERENTZWILLER	Altkirch	« Vordere Rebäcker »	16,34	Propriété CSA	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur							oui	14						
					Plan de travail	Taille des arbres fruitiers Récolte de fruits Fauche d'entretien de la prairie Renaturation									oui oui oui	2 2 2				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										7							
			surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion ?										7 7						oui	
BERRWILLER	Soutz	« Allwinden »	32,18	Location C.S.A.	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur							oui	14						
					Plan de travail	Taille des arbres fruitiers Récolte de fruits Fauche d'entretien de la prairie Renaturation : plantations arbres fruitiers									oui oui oui	2 2 2				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										7							
			surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion ?										7 7						oui	
BIEDERTHAL/ WOLSCHWILLER	Ferrette	« Obermatt »	40,42	Copropriété CG 68 CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site Renaturation									oui	7				
		Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										7							
			surveillance Veille naturaliste										7 7							

Communes	Canton	Lieu-dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne		
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole		
BIESHEIM	Neuf Brisach	« Schanz »	126,23	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site					oui	7								
					Renaturation															
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux						7								
		Plan de gestion			surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion												oui			
BLODELSHEIM	Ensisheim	« Brunnabloh »	139,00	Convention commune / ONF / CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Fauche d'entretien de la prairie					oui	7								
					Evacuation de la matière organique															
					Renaturation															
		Plan de gestion 2004			Suivi des travaux															
					surveillance															
					Veille naturaliste															
					Révision du Plan de gestion en 2004/05												oui			
BURNHAUPT/HAUT	Cernay	« Biberbach »	736,51	Copropriété CG 68 CSA	Maitrise foncière	Selon les opportunités, les opérations de maîtrise foncière engagée depuis des années en partenariat avec le C.G. 68 peuvent se poursuivre.														
					Plan de travail	Fauche d'entretien de la prairie					oui	2								
					Entretien des berges de La Doller															
					Renaturation/actions ponctuelles éventuelles : protection des berges si nécessaire															
		Plan de gestion 2000			Suivi des travaux															
					surveillance															
					Veille naturaliste															
					Révision du Plan de gestion 2004															
CERNAY	Cernay	« Allmend & Hertzigrain »	6941,92	Propriété CG 68 Propriété C.S.A. Location C.S.A.	Maitrise foncière	Selon les opportunités, les opérations de maîtrise foncière engagée depuis des années en partenariat avec le C.G. 68 peuvent se poursuivre. Notons toutefois que la pression agricole est ici très forte.														
					Plan de travail	Entretien des chenaux de crue					oui									
					Fauche des prairies mésophiles et évacuation de la matière organique/ Pâturage ovins															
					Coupe sélective de ligneux, notamment <i>Robinia pseudacacia</i>															
		Plan de gestion 2006			Arrachage et fauchage des Plantes exogènes.															
					Travaux de renaturation : Restauration de levées sèches et réouverture de milieux prairiaux															
					Suivi des travaux															
					surveillance															
					Veille naturaliste															
CHALAMPE	Ilzach	« Ile du Rhin »	1000,00	Location privée	Maitrise foncière	Extension en négociation avec EDF							oui	21						
					Plan de travail	Fauche d'entretien des clairières					oui	7								
					Evacuation de la matière organique															
					Renaturation															
		Plan de gestion 2006			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
CHAVANNES/ETANG	Dannemarie	« Pont Escarcet »	100,36	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche d'entretien					oui	3								
					Renaturation															
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux														
		Plan de gestion			Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion												oui			
CHAVANNES/ETANG	Dannemarie	« Etang du Milieu »	665,00	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche d'entretien					oui	2 000,00								
					Renaturation															
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux														
		Plan de gestion			Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion												oui			

Communes	Canton	Lieu dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole
CHAVANNES/ ETANG	Dannemarie	« Riedinger »	398,80	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur						oui	14					
					Suivi - Suivi scientifique	Fauche d'entretien	oui					oui	7					
						Entretien de la mare pédagogique						oui	7					
						Renaturation												
						Surveillance							7					
Plan de gestion		Veille naturaliste						7										
		Réalisation du Plan de gestion											oui					
DANNEMARIE	Dannemarie	« Oberau »	225,65	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Suivi - Suivi scientifique	Plan de W	Travaux d'entretien courant	oui					oui	7				
						Renaturation												
						Surveillance							7					
						Veille naturaliste							7					
Plan de gestion		Réalisation du Plan de gestion											oui					
DIETWILLER	Sierentz	« Bruebacherbaechlein »	193,20	Propriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Suivi - Suivi scientifique	Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site	oui					oui	4				
						Renaturation												
						Surveillance							7					
						Veille naturaliste							7					
Plan de gestion		Réalisation du Plan de gestion											oui					
ENSISHEIM	Ensisheim	« Schoene Insel »	73,70	Location privée	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur						oui	14					
					Suivi - Suivi scientifique	Plan de W	Plantation et taille d'arbres fruitiers	oui	oui			oui	11					
						Récolte de fruits												
						Fauche de la prairie						oui						
						Renaturation												
Plan de gestion		Surveillance						7										
		Veille naturaliste						7										
		Réalisation du Plan de gestion											oui					
ENSISHEIM	Ensisheim	« Octrois »	498,98	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Suivi - Suivi scientifique	Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site	oui					oui	3				
						Renaturation												
						Suivi des travaux							7					
						Surveillance							7					
Plan de gestion 2001		Veille naturaliste						7										
		Révision du Plan de gestion 2004											oui					
ENSISHEIM	Ensisheim	« Ratfeld »	77,74	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Suivi - Suivi scientifique	Plan de travail	Travaux d'entretien courant du site			oui			oui	3				
						Renaturation												
						Suivi des travaux							7					
						Surveillance							7					
Plan de gestion 2001		Veille naturaliste						7										
		Révision du Plan de gestion 2004											oui					
ENSISHEIM	Ensisheim	« Tumuli »	483,41	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Suivi - Suivi scientifique	Fauche d'entretien			oui	1 300,00			oui	11				
						Plan de W	Coupe sélective de <i>Robinia pseudacacias</i>	oui										
						Renaturation												
						Suivi des travaux							7					
Plan de gestion		Surveillance						7										
		Veille naturaliste						7										
		Réalisation du Plan de gestion											oui					
ENSISHEIM	Ensisheim	« Im Eiblen »	127,06	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Suivi - Suivi scientifique	Plan de W	Fauche de la prairie	oui						2				
						Renaturation												
						Suivi des travaux							7					
						Surveillance							7					
Plan de gestion		Veille naturaliste						7										
		Réalisation du Plan de gestion											oui					
ENSHEIM	shheim	« Auf dem canal »	37,50	Location privée	Maitrise foncière	Extension en négociation avec EDF						oui	21					
					Plan de W	Fauche d'entretien de la prairie	oui					oui	4					
		Renaturation																

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière		Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne			
							A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole			
FESSE	Ensis	Plan de gestion 2007				Suivi - Suivi scientifique							7									
						Suivi des travaux																
						Surveillance							7									
						Veille naturaliste							7									

Communes	Canton	Lieu-dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne		
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole		
FLAXLANDEN	Mulhouse sud	« Jungen Hart »	40,17	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Coupe sélective de ligneux Renaturation	oui		oui	650,00		7								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Plan de gestion en cours de réalisation en 2003						7								
FRANKEN	Altkirch	« Brunnstubmatten »	50,11	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Coupe sélective de ligneux et fauche Renaturation	oui					3								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion						3								
GUEWENHEIM	Thann	« Wustenhag »	456,29	Location C.S.A.	Maitrise foncière	Les démarches de maîtrise foncière peuvent éventuellement être poursuivies sur la partie haute du site dans le secteur des vergers					oui	15								
					Plan de travail	Entretien et maintien des mares Entretien si nécessaire du système d'écoulement des eaux Gestion des stations de renouées Fauche d'entretien des abords du site et de la prairie Renaturation			oui	700,00		3								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Veille naturaliste suivi de l'évolution de la falaise Surveillance Réalisation du Plan de gestion														
GEISWASSER	Neuf Brisach	« Neuwald »	81,25	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de travail	Travaux d'entretien du site Coupe sélectives de saules Renaturation	oui					7								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Plan de gestion en cours de réalisation en 2003						7								
HEIDWILLER	Altkirch	« Buckenberg »	36,00	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	21								
					Plan de W	Travaux d'entretien courant Renaturation						7								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion						7								
HIRTZBACH	Hirsingue	« Illmatten »	496,31	Propriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Taille des haies Renaturation	oui					5								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion						3								
HIRTZBACH	Hirsingue	« Bandes A.F. »	779,40	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Taille haies / Fauche d'entretien Renaturation			oui			7			3 000,00					
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion						21								
HIRTZBACH	Hirsingue	« Muscheck & Stockacker »	88,00	Propriété privée	Maitrise foncière	Extension de site possible														
					Plan de travail	Fauche d'entretien Taille des arbres fruitiers Renaturation														
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion														

Communes	Canton	Lieu-dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne				
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole				
HIRTZBACH	Hirsingue	« Federspiel »	204,78	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de travail	Fauche d'entretien	oui				oui	2										
						Taille des arbres fruitiers					oui	7										
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														oui		
						Suivi des travaux								7								
Surveillance									7													
		Plan de gestion			Veille naturaliste				7													
					Réalisation du Plan de gestion												oui					
HIRTZFELDEN	Ensisheim	« Rothleible & Niederwald »	5400,00	Convention commune / ONF / CSA	Maitrise foncière	Compte tenu du contexte actuel, la poursuite des démarches de maîtrise foncière n'est pas possible actuellement sur le site																
					Plan de travail	Entretien des clairières																
						Entretien des lisières		oui	oui	2 000,00												
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux																
Surveillance																						
		Plan de gestion 2004			Veille naturaliste																	
					Réunions comité de gestion,																	
					Révision du Plan de gestion 2004/05																	
ILLFURTH	Altkirch	« Blutenberg »	17,51	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Fauche d'entretien	oui			oui	650,00	oui	5									
						Renaturation																
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux									7							
						Surveillance									7							
Veille naturaliste										7												
		Plan de gestion			Plan de gestion en cours de réalisation en 2003												oui					
JETTINGEN	Altkirch	« Lochfeld »	40,00	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site				oui	100,00	oui	2									
						Renaturation																
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										3						
						Surveillance										3						
Veille naturaliste											3											
		Plan de gestion			Réalisation du Plan de gestion												oui					
KEMBS	Sierentz	« Grand Canal »	1000,00	Location privée	Maitrise foncière	Extension en négociation avec EDF						oui	21									
					Plan de travail	Entretien des clairières	oui															
						Entretien des lisières	oui			2 000,00			oui	14								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux										14						
Surveillance											7											
		Plan de gestion			Veille naturaliste						4											
					Réalisation du Plan de gestion												oui					
KINGERSHEIM	Wittenheim	« Kingfrosch' »	127,83	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site							oui	3								
						Renaturation																
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										3						
						Surveillance										7						
Veille naturaliste											3											
		Plan de gestion			Réalisation du Plan de gestion												oui					
KOETZINGUE	Sierentz	« Lerchenberg »	50,00	Convention commune / ONF / CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site																
						Renaturation																
					Suivi - Suivi scientifique	Surveillance										7						
						Veille naturaliste										7						
Réalisation du Plan de gestion																	oui					
KUNHEIM	Andolsheim	« Giessen »	500,00	Convention commune / ONF / CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Fauche d'entretien							oui	3								
						Renaturation																
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux										3						
						Surveillance										7						
Veille naturaliste											7											
		Plan de gestion 2007																				

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne				
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole				
LEYMEN	Huningue	« Landskrön »	27,53	Location privée	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur																
					Plan de W	Travaux d'entretien des pelouses sèches	oui				oui	3										
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
LIGSDORF	Ferrette	« Dem Georgeboden »	74,25	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur																
					Plan de W	Travaux d'entretien des pelouses sèches	oui			oui	650,00	oui	3									
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
LIGSDORF	Ferrette	« Ritti beim Doris »	59,42	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Fauche d'entretien	oui			oui	650,00	oui	3									
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
LIGSDORF	Ferrette	« Beim Scheuerlin »	20,00	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible																
					Plan de W	Fauche d'entretien							oui	3								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
LUEMSCHWILLER	Altkirch	« Steinacker »	39,14	Location privée	Maitrise foncière	Une extension du site par maîtrise foncière possible.																
					Plan de W	Fauche d'entretien							oui									
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation - plantation arbres fruitiers																
						Suivi des travaux								7								
LUCELLE / KIFFIS	Ferrette	« Luetzelmatten »	680,77	Location communale	Maitrise foncière	Une extension du site par maîtrise foncière semble difficile actuellement. Cependant des opportunités sont toujours possibles.																
					Plan de W	Fauche d'entretien							oui	3								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
LUTTER	Ferrette	« Aeussere Krautlaender »	3,50	Propriété csa	Maitrise foncière	Une extension du site par maîtrise foncière semble possible.																
					Plan de W	Travaux d'entretien courant																
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
MAGSTATT / BAS	Sierentz	« Baslerweg »	150,00	Location privée	Maitrise foncière	Une extension du site par maîtrise foncière semble difficile actuellement. Cependant des opportunités sont toujours possibles.							oui	21								
					Plan de W	Travaux d'entretien courant							oui									
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								
TZERAL	unster	« Wormspel »	263,20	Copropriété CG 68 / CSL / CSA	Maitrise foncière	Une extension du site par maîtrise foncière semble difficile actuellement. Cependant des opportunités sont toujours possibles.																
					Plan de W	Travaux d'entretien courant																
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation																
						Suivi des travaux								7								

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière		Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne						
							A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole						
ME	M					Suivi - Suivi scientifique																			
						Surveillance																			
						Veille naturaliste																			
		Plan de gestion 2001				Révision du plan de gestion																			

Communes	Canton	Lieu-dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole
MICHELBACH-LE-BAS	Hirsingue	« Ziehlacker »	19,65	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site	oui												
MONTREUX-VIEUX	Dannemarie	« Au Champ »	229,63	Propriété CG 68 Location communale Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site		oui	250,00										
MONTREUX-VIEUX	Dannemarie	« Norates »	130,61	Copropriété CG 68 Propriété CSA	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur												
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site													
NAMBSHEIM	Neuf Brisach	« Thierrain »	175,80	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site	oui			oui									
OBERSAASHEIM	Neuf Brisach	« Wiedheck »	24,88	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site	oui												
OBERLARG	Ferrette	« Tyeutsch »	80,00	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	21						
		Plan de W			Fauche d'entretien	oui			oui	650,00			7					
PETIT-LANDAU	Illzach	« Ile du Rhin »	1700,00	Location privée	Maitrise foncière	Extension en négociation avec EDF					oui	21						
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site	oui							7					
RIEDISHEIM	Habsheim	« Marksbrunnen »	15,85	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
		Plan de W			Travaux d'entretien courant du site	oui			oui			3						

Communes	Canton	Lieu-dit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole
ROSENAU	Huningue	« Ile du Rhin »	2500,00	Location privée	Maitrise foncière	Extension en négociation avec EDF						oui	21					
					Plan de W	Entretien courant des pelouses et réhabilitation	oui		oui	2 000,00		14			1 250,00			
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux						28						
						Surveillance						14						
	Veille naturaliste						14											
ROSENAU	Huningue	« Jungfrau - Rheinzinck »	482,11	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Plan de W	Gestion courante : Entretien courant des pelouses	oui		oui	650,00	oui	7			1 600,00			
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation												
						Suivi des travaux						7						
	Surveillance						7											
	Veille naturaliste																	
ROSENAU	Huningue	« Jungfrau - gravière & weid »	351,54	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Plan de W	Travaux d'entretien courant des pelouses sèches	oui		oui			7						
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation												
						Suivi des travaux						14						
	Surveillance						7											
	Veille naturaliste						7											
ROSENAU	Huningue	« Jungfrau - route EDF »	210,00	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible												
					Plan de W	Entretien courant des pelouses	oui		oui			7						
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation												
						Suivi des travaux						7						
	Surveillance						7											
	Veille naturaliste						7											
ROUFFACH	Rouffach	« Bollenberg »	4162,05	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur.												
					Plan de W	Entretien courant des pelouses; pierriers ...			oui	oui	2 000,00	oui	21					
					Suivi - Suivi scientifique	Restauration												
						Suivi des travaux												
	Surveillance																	
	Veille naturaliste																	
	Veille naturaliste																	
ROUFFACH	Rouffach	« Herrlisheimer Pfad »	236,50	Location CG 68	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur.												
					Plan de W	Fauche d'entretien de la prairie			oui			2						
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation												
						Suivi des travaux												
	Surveillance																	
	Veille naturaliste																	
	Révision du Plan de gestion 2004/05																	
ROUFFACH	Rouffach	« Oelberg, Haulen, Waldweg & Luetzelthal »	194,88	Location communale Convention communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur.												
					Plan de W	Entretien courant des pelouses; pierriers ...				2 000,00								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation												
						Suivi des travaux												
	Surveillance																	
	Veille naturaliste																	

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne		
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole		
RUSTENHART	Ensisheim	« Niederwald »	188,11	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Travaux d'entretien courant des clairières			2 000,00											
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion 2001			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Révision du Plan de gestion 2004/05															
RUSTENHART	Ensisheim	« Rheinfelderwald »	50,80	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Coupe des ligneux														
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion															
SAINT-LOUIS	Huningue	« Morgenweide »	25,74	Location privée	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	21								
					Plan de W	Entretien					oui	7								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux						7									
					Surveillance						7									
					Veille naturaliste						2									
					Réalisation du Plan de gestion											oui				
SAINT-LOUIS	Huningue	« Untere Au »	0,00	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	14								
					Plan de W	Entretien du site														
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Plan de gestion réserve naturelle															
SAINT-LOUIS	Huningue	« MittlereAu » - eAu Vive	1803,60	Location eAu Vive	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	21								
					Plan de W	Entretien du site					oui									
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation			oui		oui	7								
		Plan de gestion			Suivi des travaux						14									
					Surveillance						7									
					Veille naturaliste						7									
					Réalisation du Plan de gestion											oui				
SAINT-LOUIS	Huningue	« MittlereAu »	672,09	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	21								
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site			oui			7								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation											oui			
		Plan de gestion			Suivi des travaux						21									
					Surveillance						7									
					Veille naturaliste						7									
					Réalisation du Plan de gestion											oui				
SAINT-LOUIS	Huningue	« Obere Au »	572,39	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site			oui		oui	7								
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
					Suivi des travaux						7									
					Surveillance						7									
					Veille naturaliste						7									

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne		
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole		
SCHWEIGHOUSE / THANN	Cernay	« Breitwasen »	2601,74	Propriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Gestion courante	oui	oui			500,00	oui	2							
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation	oui													
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion															
SCHWEIGHOUSE / THANN	Cernay	« Haegele »	200,00	Propriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Travaux d'entretien														
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion															
SCHWOBEN	Altkirch	« Dimpfel »	30,00	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche et entretien courant	oui					oui	3							
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion												oui			
SEPPOIS / BAS	Hirsingue	« Obere Matten »	207,74	Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur						oui	21							
					Plan de W	Fauche d'entretien	oui	oui				oui	3							
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion 2005			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Révision du Plan de gestion 2005/06												oui			
SEPPOIS / HAUT	Hirsingue	« Largue »	54,49	Propriété CSA	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur						oui	21							
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site	oui					oui	7							
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion												oui			
SEWEN	Masevaux	« Tourbière lacustre »	1364,83	Copropropriété CG68 / CSA Propriété CG68 Propriété CSA Location privée Convention privée	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur														
					Plan de W	Fauche et entretien courant					oui		oui	7						
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion 2001			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Révision du Plan de gestion 2004/05												700,00			
STEINBRUNN / HAUT	Sierentz	« G'Fell »	237,52	Copropropriété CG 68 Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche d'entretien					oui		oui	3						
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi des travaux															
					Surveillance															
					Veille naturaliste															
					Réalisation du Plan de gestion												oui			

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne			
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole			
STETTEN	Sierentz	« Tafeleiche »	0,50	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation															
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								3 1							
STETTEN	Sierentz	« Aeussere Riedmatten »	289,00	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation			700,00								6 000,00				
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste								3 1							oui
SONDERSDORF	Ferrette	« Muehlengrund »	177,80	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation	oui										1 700,00				
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								3 1							oui
SONDERSDORF	Ferrette	« Birgmatten »	69,38	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation	oui		oui	650,00											
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								3 1							oui
UFFHEIM	Sierentz	« Neubrunnen »	19,65	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation	oui														
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion															
UNGERSHEIM	Soultz	« Entenbad & Kaelbisacker »	2167,79	Propriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation							oui	7							
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion									14 7 7						oui
UNGERSHEIM	Soultz	« Lehlewald / Bioscope »	208,66	Convention privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation							oui	7							
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste									14 7 7						oui

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne			
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole			
FELLERING HUSSEREN	Saint Amarin	« See »	3357,91	Propriété CG 68 Location communale	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur															
					Plan de W	Entretien du sentier pédestre Entretien du site Renaturation			oui		oui	1 500,00		7						1 500,00	
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Révision du Plan de gestion 2004/05															
URBES	Plan de gestion 2001																				
		VENTRON	Dép. des Vosges	« Wintergés »	1707,27	Copropropriété CG68/CSL/CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension possible													
							Plan de W	En cas de besoin, C.S.L. gestionnaire de l'indivision Renaturation													
Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Plan de gestion																				oui
VOGELGRUN	Neuf Brisach	« Kuhkopf »	40,00	Location privée	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur						oui	21								
					Plan de W	Plantation de saules / Fauche Renaturation							oui	3							
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Plan de gestion en cours de réalisation en 2003								4							oui
VOGELGRUN	Neuf Brisach	« Rothgern »	411,50	Co Propriété CG 68 / Commune	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Gestion courante Renaturation	oui					oui	7					oui	4 050,00		
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Plan de gestion en cours de révision en 2003								7							oui
VILLAGE NEUF	Huningue	« Kinkelwoert »	300,00	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant des pelouses sèches Renaturation	oui						7								
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								7							oui
WAHLBACH	Sierentz	« Hinter den Reben »	36,00	Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Entretien courant du site Renaturation															
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								7							oui
WERENTZHOUSE	Ferrette	« Buchholtzstuecklen »	47,80	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible															
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation							oui	3							
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								4							oui

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne		
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole		
WINKEL	Ferrette	« Bahholtz & Stocketen »	388,59	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche et entretien courant	oui	oui		250,00	oui	7								
						Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux					7									
						Surveillance					7									
						Veille naturaliste					7						oui			
						Réalisation du Plan de gestion														
WINKEL	Ferrette	« Weihermatten »	242,13	Copropriété CG 68 Location privée	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche et entretien courant	oui	oui		200,00		7								
						Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux					7									
						Surveillance					7									
						Veille naturaliste					7						oui			
						Réalisation du Plan de gestion														
WINKEL	Ferrette	« Hinter Holz »	47,35	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche et entretien courant / Coupe de ligneux	oui	oui		1 100,00	oui	7								
						Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux					7									
						Surveillance					7									
						Veille naturaliste					7						oui			
						Réalisation du Plan de gestion														
WINKEL	Ferrette	« Medsche »	362,00	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche et entretien courant / Coupe de ligneux	oui	oui		250,00		7								
						Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux					7									
						Surveillance					7									
						Veille naturaliste					7						oui			
						Réalisation du Plan de gestion														
WINKEL	Ferrette	« Reben »	847,36	Location communale	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Fauche d'entretien						oui	7							
						Renaturation														
		Plan de gestion			Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux					7									
						Surveillance					7									
						Veille naturaliste					7						oui			
						Réalisation du Plan de gestion														
WITTELSHEIM	Cemay	« Rothmoos »	9938,71	Propriété CSA	Maitrise foncière	Des opportunités sont possibles sur ce secteur					oui	21								
					Plan de W	Gestion courante d'entretien						oui	7							
						Aménagements hydrauliques														
		Plan de gestion 2003			Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux					21									
						Surveillance					14									
						Veille naturaliste					14						oui			
						Révision du Plan de gestion 2004/05														
WITTELSHEIM	Cemay	« Silbermaettle »	1295,61	Propriété CSA	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible														
					Plan de W	Entretien des clairières						oui	14							
						Entretien des lisières														
		Plan de gestion 2003			Suivi - Suivi scientifique	Renaturation									oui	2 400,00				
						Suivi des travaux					21									
						Surveillance					14									
						Veille naturaliste					7						oui			
						Révision du Plan de gestion 2004/05														

Communes	Canton	Lieudit	Superficie en ares	Type de maîtrise foncière	Interventions liste non exhaustive à compléter	Intervenants extérieurs					Régie interne		Intervenants extérieurs					Régie interne	
						A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	Technicien (heures)	A.D.E.I.S.	Prestataire agricole	Lycée Agricole	Entreprises spécialisées	Estimation des coûts (en €uros)	Bénévole	
WILDENSTEIN	Saint Amarin	« Weid » Plan de gestion	20,24	Copropriété CG68/CSL/CSA	Maitrise foncière	Compte tenu de la pression agricole actuelle, il n'est pas envisageable d'étendre la maîtrise foncière. Cependant des opportunités sont toujours possibles.							2						
					Plan de W	Fauche tardive			oui	750,00		7							
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion													
WILDENSTEIN	Saint Amarin	« Heidenbad » Plan de gestion	163,00	Propriété CG 68 Propriété CSA Location communale	Maitrise foncière	La poursuite de la maîtrise foncière est envisageable.							7						
					Plan de W	Travaux d'entretien : prairie & sentier	oui	oui	oui	600,00		7							
					Suivi - Suivi scientifique	Travaux de renaturation : Coupe de ligneux Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion										1 000,00			
WOLSCHWILLER	Ferrette	« Bergmatten » Plan de gestion	142,69	Propriété CG 68	Maitrise foncière	Pas d'extension de site possible													
					Plan de W	Fauche tardive	oui					oui	4						
					Suivi - Suivi scientifique	Renaturation Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								7					
WOLSCHWILLER	Ferrette	« Falaises » Plan de gestion	630,00	Convention commune / ONF / CSA	Maitrise foncière													oui	
					Plan de W	Travaux d'entretien courant du site Renaturation													
					Suivi - Suivi scientifique	Suivi des travaux Surveillance Veille naturaliste Réalisation du Plan de gestion								7					
tous les sites						Régie interne (carburants véhicules, machines, entretien matériel de gestion, assurance, amortissement , fournitures petit équipement gestion...)													13 100,00
Actions de protections et de mise en valeur (MF, Gestion Suivi scientifique...) réalisées en dehors des sites déjà gérés par le C.S.A.													500						
TOTAUX GENERAUX			64730,55																48050,00
											2987						25 000,00		

ANNEXE 2

Programme de réalisation des plans de gestion et du suivi scientifique pour les sites gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens dans le Haut-Rhin au titre de l'année 2010, avec le soutien du Conseil général du Haut-Rhin

Rappel : Une unité fonctionnelle de gestion (UFG) regroupe les sites proches gérés par le CSA dans une même région naturelle. Il s'agit de l'unité d'élaboration des plans de gestion.

Remarque : les échanges en cours avec les services de l'AERM visent à mettre en place un partenariat destiné à soutenir les actions menées sur les zones humides du CSA parmi lesquelles figurent les actions scientifiques.

1. Élaboration de trois plans de gestion au titre de l'année 2010 avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin.

(*) Zones Humides : sites situés dans un périmètre et/ou à caractéristiques pouvant faire l'objet d'un soutien de l'AERM

PG	Unité Fonctionnelle de Gestion	Sites	Superficie (en ha)	Validité du plan de gestion	Partenaires (*)
2010	Etang du Milieu à CHAVANNES-SUR-ETANG	6806504 Etang du Milieu : 6,65 ha	6,65	/	Conseil général du Haut-Rhin Zones Humides
2010	Sites de la Largue à SEPPOIS-LE-HAUT, SEPPOIS-LE-BAS et DANNEMARIE (68)	6830501 Obere Matten SEPPOIS-LE-BAS : 2,08 ha 6830601 La Largue/Morgenbismatten : 0,54 ha 6806801 Ile de la Largue DANNEMARIE : 2,26 ha	4,88	2002-2005 (pour partie)	Conseil général du Haut-Rhin Zones Humides
2010	Sites de FRANKEN et SCHWOBEN (68)	6809601 Brunnstubenmatten FRANKEN : 0,50 ha 6830301 Dimpfel SCHWOBEN : 0,21 ha	0,71	/	Conseil général du Haut-Rhin Zones Humides

2. Suivi scientifique et veille naturaliste de sites gérés par le CSA au titre de l'année 2010, avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin.

Les sites gérés par le Conservatoire des sites Alsaciens avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin ont été répartis sur trois secteurs d'étude (A, B et C). Le suivi scientifique est réalisé chaque année sur l'ensemble des sites d'un secteur d'étude et couvre ainsi l'ensemble des sites sur un pas de temps de trois ans.

En 2010, le suivi scientifique concerne le secteur A.

Basé sur le suivi d'indicateurs spécifiques déterminés pour chaque site : espèces indicatrices, groupements végétaux, éléments de fonctionnalité ... le suivi scientifique permet :

- de mettre en œuvre des actions de suivi des milieux ou des espèces programmées dans les plans de gestion ;
- un retour d'information sur l'état écologique des sites au cours de la vie des plans de gestion ;
- de proposer des opérations de gestion complémentaires au plan de gestion en fonction de nouveaux enjeux identifiés.

Pour chaque indicateur une évaluation sera réalisée sur la base du suivi scientifique réalisé sur les mêmes sites en 2007 en tenant compte de l'évolution de la méthode. Des indicateurs supplémentaires

pourront être proposés. Pour chaque site, une fiche de suivi synthétique sera restituée comportant les indicateurs et leur évaluation, des photographies illustratives et si nécessaire des cartographies.

La veille naturaliste sur les sites vise à récolter des observations pour l'ensemble des espèces faunistiques et floristiques. Ces observations permettent de suivre la biodiversité des sites et de compléter les inventaires. Une partie des observations sont réalisées lors des passages sur les sites pour le suivi scientifique, une autre partie des observations sont récoltées par les observateurs bénévoles, les organismes partenaires et l'équipe permanente.

Nom de l'UFG	Code site CSA	Nom du site CSA	Commune référente		Surface totale (ares)	Partenaires
Au à AMMERSCHWIHR	6800501	Au	AMMERSCHWIHR	68	395,64	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Basse vallée de la Thur à CERNAY	6806301	Herzigrain	CERNAY	68	4258,21	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Basse vallée de la Thur à CERNAY	6806302	Allmend	CERNAY	68	2355,52	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Bollenberg à ROUFFACH	6828701	Bollenberg	ROUFFACH	68	4482,38	Conseil général du Haut-Rhin
Bollenberg à ROUFFACH	6828703	Luetzelthal, Oelberg & Vourbourg	ROUFFACH	68	194,88	Conseil général du Haut-Rhin
Bollenberg à ROUFFACH	6828705	Waldweg	ROUFFACH	68	32,793	Conseil général du Haut-Rhin
Bollenberg à ROUFFACH	6828706	Haulen	ROUFFACH	68	10,213	Conseil général du Haut-Rhin
Dollerbaechlein à KINGERSHEIM	6816601	Dollerbaechlein	KINGERSHEIM	68	127,83	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Entenbad-Kaëlbisacker à UNGERSHEIM	6834301	Entenbad	UNGERSHEIM	68	2167,79	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Lac de SEWEN	6830701	Tourbière lacustre	SEWEN	68	1452,96	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Marksbrunnen à RIEDISHEIM	6827101	Marksbrunnen	RIEDISHEIM	68	15,85	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Ried de ROUFFACH	6828702	Herrlisheimer Pfad	ROUFFACH	68	236,5	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Rothmoos et Silbermaettle à WITTELSHEIM et RICHWILLER	6837501	Rothmoos & Silbermaettle	WITTELSHEIM	68	13517,09	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides

See d'URBES - Communes d'URBES, FELLERING et HUSSEREN	6834401	See	URBES	68	2813,06	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Heidenbad à WILDENSTEIN	6837002	Heidenbad	WILDENSTEIN	68	76,96	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Weid à WILDENSTEIN	6837003	Weid	WILDENSTEIN	68	20,24	Conseil général du Haut-Rhin et Zones Humides
Wormspel à METZERAL	6820401	Wormspel	METZERAL	68	263,2	Conseil général du Haut-Rhin

NB : Si besoin, le programme annuel des investigations sur sites pourra être modifié à la marge et en accord avec le Département du Haut-Rhin, afin de permettre d'intervenir sur certains sites qui le nécessiteraient.

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 11 JUIN 2010

Espaces naturels sensibles (F)
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ENS03531	CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS -FONCTIONNEMENT 2010	255 000,00
Total		255 000,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 11 JUIN 2010

**Espaces naturels sensibles
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ENS03529	CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIEN - INVESTISSEMENT 2010	0,00		25 000,00
			Total	25 000,00